

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LES CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES DU BARRAGE BENNETT DANS LE DELTA DE LA RIVIÈRE LA PAIX—LE GOU- VERNEMENT FÉDÉRAL ET L'ENQUÊTE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): J'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts. Le cabinet du ministre a annoncé dernièrement que le gouvernement fédéral participerait à une conférence ou à une enquête sur les effets qu'aurait sur l'environnement le barrage Bennett, dans le delta de la rivière de la Paix. Le ministre peut-il nous dire si cette enquête est due à une initiative fédérale ou si elle fait suite à une invitation du gouvernement de l'Alberta? Qu'est-ce exactement qui motive la participation fédérale et de quel ordre sera-t-elle?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): On a des motifs aux deux paliers, fédéral et provincial. La Saskatchewan et l'Alberta s'intéressent toutes les deux à ce problème, comme le sait le député. On a formé un groupe de travail, on a nommé un président, et le travail est déjà commencé.

L'hon. M. Lambert: Les représentants du gouvernement fédéral à cette conférence sont-ils habilités à faire enquête pour déterminer qui est responsable, et dans quelle mesure, de la situation dramatique qui règne dans le delta de la rivière de la Paix?

[Plus tard]

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire qui se rattache à celle qui a été adressée au ministre des Pêches et des Forêts il y a quelques instants. Le rapport du groupe de travail dont il a parlé sera-t-il publié et à quelle date?

L'hon. M. Davis: Le rapport du groupe de travail sera publié. Le mandat comporte une date limite qui est l'automne de 1971, autrement dit, à la fin de cette année.

* * *

L'INDUSTRIE

LES PNEUS—LA STRUCTURE TARIFAIRE ET SES EFFETS SUR LES FRAIS DE PRODUCTION ET D'EMPLOI

M. Max Saltsman (Waterloo): Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle se rattache à celle que je lui posais hier au sujet de l'importation en franchise d'une quantité de pneus proportionnelle à la production de pneus du Canada. A-t-on effectué quelque étude sur l'effet possible de cette mesure sur les frais de production et le niveau d'emploi dans l'industrie du caoutchouc? Si oui, le ministre nous ferait-il part des résultats?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je ne sais s'il existe une étude de plusieurs pages, reliée, et ainsi de suite; je sais cependant que mon

[L'hon. M. Pepin.]

ministère est extrêmement bien renseigné sur la question et j'ai déjà, à maintes reprises, informé le député et ses collègues que des pourparlers sont en cours entre le ministre et les divers fabricants de pneus du Canada à ce sujet. Il ne m'est pas possible de préciser quelles quantités et quelles catégories pourront être importées en franchise et ainsi de suite. A l'étape où nous en sommes, cette information serait prématurée.

M. Saltsman: En l'absence d'une étude formelle, le ministre peut-il nous donner l'assurance qu'il étudiera sérieusement les effets du changement proposé étant donné le taux élevé de chômage dans l'industrie canadienne et qu'il ne prendra aucune mesure de nature à faire monter ce taux?

L'hon. M. Pepin: C'est le but de cette étude. Nous visons la rationalisation de l'industrie pour lui donner des assises solides, conserver les emplois existants et en augmenter le nombre si possible.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LA CRÉATION D'UN CONSEIL NATIONAL DE PRESSE

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Étant donné que le Québec semble donner suite à son projet de former un Conseil de presse et qu'il existe encore une certaine amitié entre la presse et le très honorable premier ministre du Canada, a-t-on l'intention d'adopter la recommandation du rapport Davey et de créer bientôt un conseil national de presse?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas entendu parler de projet dans ce sens.

* * *

LE LOGEMENT

LE PRÊT AU PESTALOZZI COLLEGE—LA SURVEILLANCE EXERCÉE PAR LA SCHL

M. S. Perry Ryan (Spadina): Puis-je poser une question au ministre sans portefeuille chargé de l'habitation? La Société centrale d'hypothèques et de logement exerce-t-elle une meilleure surveillance et a-t-elle la situation mieux en main pour ce qui est du Pestalozzi College d'Ottawa qu'elle ne l'a fait pour le Rochdale College de Toronto? Sauf erreur, on prête 7 millions de dollars à ce collège.

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Je l'espère, monsieur l'Orateur.

M. Ryan: Les objectifs et le mode de gestion de Pestalozzi différeront-ils de ceux de Rochdale?